



Déclaration liminaire

Réunion du Comité Technique du SPIP de la Vienne du 30 juin 2020

Monsieur le Président du Comité technique du SPIP de la Vienne,

Alors qu'un nouveau CT a lieu ce jour au SPIP DE LA VIENNE, la situation au niveau des ressources humaines est fortement dégradée, notamment en milieu fermé.

Le milieu ouvert qui a vu trois CPIP volontaires intégrer la SAS, sans qu'aucun renfort ne soit prévu en terme de création de postes est aussi fortement impactée.

La CGT INSERTION PROBATION 86 s'inquiète donc, à raison, de l'organisation qui sera la nôtre au mois de septembre 2020.

La note d'organisation de service qui nous est soumise vient rappeler des éléments de politique de service, leurs déclinaisons au travers de missions et champs transversaux et un état des lieux des forces en présence.

La CGT INSERTION PROBATION s'étonne que la hiérarchie s'en tienne à une simple déclaration de politique générale alors qu'elle s'attendait à une véritable note d'organisation à la rentrée prochaine.

Nous ne pouvons entendre qu'« un principe de porosité entre les deux résidences administratives [puisse] être admis » et qu'il soit jugé comme « pertinent qu'une réflexion s'engage sur une modalité d'intervention départementale en milieu fermé auprès de personnes condamnées à de courtes peines ».

La CGT INSERTION PROBATION ne saurait souscrire à une perspective d'organisation qui mépriserait l'existence des deux résidences administratives et ne viendrait que pallier des carences RH que nous avons maintes fois dénoncées.

Par ailleurs, nous avons appris qu'un projet de recrutement d'un apprenti psychologue du travail, qui finalement ne verra pas le jour, s'était préparé en collaboration avec un agent du SPIP, qui plus est représentant du syndicat majoritaire au CT, sans discussion ni concertation avec les agents.

Vous ne nous aviez pas habitués à ce mode de fonctionnement. Nous regrettons sincèrement ce manque de transparence qui ne correspond pas à notre conception du dialogue social.

Après un épisode fâcheux, évité de peu grâce à la réactivité de la CGT et qui nous aurait valu l'arrivée d'un DSP à la SAS, **notre organisation vous informe qu'elle ne souhaite pas se spécialiser dans la fonction de lanceur d'alerte au SPIP 86.**

Les élus CT SPIP 86 CGT Insertion Probation